

Urgence sociale dans nos cités

Les banlieues s'enfoncent dans la misère.

L'explosion de violence qui a touché la plupart des communes de Seine-Saint-Denis et s'est étendue à l'Île de France et en Province, n'est pas le fait du hasard. Signe de l'échec des « politiques de la ville » et des plans d'urgence qui ne tiennent pas leurs promesses, **les banlieues s'enfoncent dans la misère.**

Au fil des restructurations, délocalisations, **un chômage de masse s'est installé.** Les chiffres indiquant un chômage « en baisse », ne sont qu'illusion. Ils sont la conséquence des radiations... mais les chômeurs/ses radié-e-s existent bel et bien dans la réalité ! Et l'emploi, quand il existe, est de plus en plus précaire et sous payé. Le nombre de salarié-e-s pauvres est en augmentation.

Les services publics (poste, EDF, GDF, SNCF, hôpitaux, écoles, services sociaux) se privatisent ou, s'ils restent publics, sont soumis à la concurrence et à des restrictions budgétaires. Ainsi, ils ne remplissent plus leur rôle de réponse aux besoins de la population et particulièrement des populations les plus pauvres.

Les systèmes de solidarité, acquis de longue date (assurance-maladie, retraite, logements sociaux, protection de l'enfance, etc.), s'amenuisent au fur et à mesure des « réformes » successives et des diminutions de moyens financiers, renvoyant chacun à sa responsabilité individuelle, c'est à dire à son propre sort, dans le cadre d'inégalités de plus en plus fortes. Cette politique encourage la montée du communautarisme, en contradiction avec le « vivre ensemble ».

La décentralisation n'a fait qu'accroître les inégalités. L'Etat s'est déchargé de ses obligations sociales et éducatives sur les Conseils Généraux et Régionaux, sans que les moyens budgétaires suivent. Les inégalités territoriales se creusent.

Dans les quartiers pauvres, véritables quartiers de relégation, de plus en plus de personnes sont exclues, « ghettoïsées », n'ont plus accès à l'emploi, au logement, aux soins, à l'éducation, à la culture. Une grande partie des jeunes de ces quartiers est laissée à l'abandon et n'a plus aucun avenir.

Frustration et colère.

C'est sur ce terrain que se développent frustration et colère, renforcées par une politique sécuritaire de contrôle, de répression et d'enfermement, seule réponse concrète de ce gouvernement à la misère. Alors pourquoi s'étonner lorsque, après la mort de deux adolescents, dans des circonstances que l'enquête devra élucider, des jeunes se révoltent de façon violente !

En Seine-Saint-Denis les problèmes sont particulièrement criants.

Ce département compte 1 400 000 habitant-e-s (13 % de la population nationale) :

- plus de 250 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (18 % de la population et 28 % pour les moins de 20 ans)
- plus de 120 000 personnes sont demandeurs d'emploi (17 % de la population active), 33,1 % sont chômeurs de longue durée. Dans certains quartiers le taux de chômage dépasse les 25 % et celui des jeunes peut atteindre 50 %
- 44 000 personnes perçoivent le R.M.I (6,1 % de la population)
- 12 % de la population est mal logée ou SDF. Il y a 55 000 demandeurs de logement dont 10 000 en urgence. 5 000 enfants sont sans adresse fixe.

Les propos insultants et provocateurs de Mr Sarkozy, « racaille », « voyou », « gangrène », « nettoyer la cité au karcher », n'ont fait qu'attiser la colère en stigmatisant plus encore les habitant-e-s des quartiers défavorisés, institué-e-s nouvelles « classes dangereuses ». Mr Sarkozy a ouvert la « boîte de pandore ».

Les jeunes se sont identifiés à ceux de Clichy-sous-Bois qui se sont mis en danger et sont morts par peur d'un contrôle d'identité. Si le contentieux police-jeunesse existe, c'est que les pratiques à l'égard des jeunes sont irrespectueuses voire agressives (*contrôles d'identité qui frisent le harcèlement*).

Le gouvernement n'a pas eu un mot d'excuse, après les déclarations scandaleuses de Sarkozy ! Il refuse de dire publiquement la vérité sur la mort des deux jeunes de Clichy. L'Etat fait le choix de cristalliser l'attention sur la seule question de la violence. Pour cela, il a besoin d'aller plus loin encore : c'est la réactivation d'une loi coloniale de 1955, pour décréter l'état d'urgence !

Parce qu'il faut des coupables, des « responsables » politiques accusent successivement « *islamistes* », « *meneurs organisés* », « *gamins* », « *étrangers* ». La réalité est tout autre, ce qui guide cette révolte, c'est le désespoir !

Mais de quel droit, au nom de qui, ces politiciens s'expriment-ils ? Le ministre de l'intérieur lance des appels à la haine, le président de la république est au centre de scandales financiers multiples et profite d'une « impunité » qu'il s'accorde à lui-même, les patrons traitent les salarié-e-s comme du bétail ... et on s'étonne que « les-jeunes-des-cités » ne respectent pas les règles ? Assez d'hypocrisie !

Les habitants des quartiers vivent des moments très difficiles.

Dans ce mouvement de révolte incontrôlée, certains jeunes dérapent vers des actes graves et intolérables comme, par exemple, l'incendie de bus, d'écoles, l'agression d'une personne handicapée arrosée d'essence. Des pompiers sont pris pour cibles, les incendies d'entreprises et de commerces mettent au chômage des salariés ... Le personnel des entreprises de transport, y compris la SNCF (ADC, ASCT, SUGE, agents commerciaux) est directement confronté à cette situation ...

Les incendies de véhicules et des lieux publics ou associatifs (écoles, crèches, gymnases, piscines, centres sociaux ou de quartier, hôpitaux) vont accroître les difficultés pour les habitants des banlieues populaires et donc se retourner contre les jeunes eux-mêmes.

Communiqué de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves



Les graves incidents qui se déroulent depuis dix jours dans les villes dites « sensibles » préoccupent la FCPE, car c'est l'avenir d'une partie de notre jeunesse qui est ici en jeu.

Les formes violentes que prend cette révolte, la destruction pour la destruction, conduisent à l'impasse et sont inacceptables d'autant qu'elles atteignent surtout ceux qui sont en situation sociale difficile. Mais elles ne sauraient malheureusement surprendre tant une partie de la population a depuis bien longtemps perdu toute raison d'espérer. En outre, on ne peut insulter, stigmatiser, et provoquer sans prendre le risque de réactions d'exaspération.

Il serait trop facile de tenter de faire croire au complot, à l'action des trafiquants et autres malfrats ou de groupes religieux. La généralisation de la situation de crise que nous connaissons aujourd'hui est la manifestation explosive d'un malaise latent, d'une fracture sociale et culturelle profonde que les politiques ont refusé de voir ou n'ont pas su traiter efficacement.

Depuis des années, la FCPE dénonce le mépris et la défiance affichés à l'encontre de la jeunesse. Cette attitude concerne tous les jeunes mais plus fortement ceux qui ont le plus de difficultés à s'intégrer dans la société.

La société tout entière porte une lourde responsabilité mais l'Ecole doit aussi s'interroger. L'échec dans la lutte contre les inégalités scolaires, la persistance, voire le renforcement, d'une logique élitiste qui conduit à l'exclusion de ceux qui ne sont pas dans la norme, constituent une violence institutionnelle devenue insupportable.

Dans cette République, dont l'un des principes fondateurs est l'égalité, certains jeunes constatent au quotidien qu'ils sont moins égaux que d'autres, que les valeurs de référence qu'essaie de leur transmettre l'école ne sont, pour eux et pour eux seuls, que théoriques

Le contexte social, le chômage massif, les problèmes criants de logement, le blocage du dialogue social par un gouvernement qui reste sourd à toutes les revendications sont autant de facteurs amplificateurs du malaise.

Les jeunes revendiquent le respect, la reconnaissance, la justice, l'égalité, un travail, un logement, l'accès aux loisirs : c'est-à-dire, tout simplement, l'espoir, comme les autres, de pouvoir construire leur vie.

Quand l'horizon est bouché, quand la désespérance, la peur, l'angoisse de l'avenir ne se maîtrisent plus, quand le dialogue est rompu, on ne peut s'étonner que la violence prenne le dessus.

Quand les responsables politiques comprendront-ils enfin que la lutte contre l'échec scolaire passe par une transformation en profondeur de l'école ? Quand les acteurs de l'Ecole accepteront-ils tous d'assumer leur mission d'éducation citoyenne ?

En réduisant drastiquement le budget de l'Ecole, en mettant en péril les associations laïques qui œuvrent dans les quartiers, en privilégiant la répression plutôt que l'éducation et la prévention le gouvernement a pris un risque majeur dont on se demande s'il est aujourd'hui capable de mesurer toutes les conséquences.

Il doit entendre tous ceux qui dénoncent cette logique qui s'avère aujourd'hui suicidaire et prendre enfin les mesures de grande ampleur qui assurent effectivement et durablement les conditions d'une intégration sociale, culturelle et économique d'un pan entier de notre population, aujourd'hui méprisé et marginalisé !

Le chômage, les cités

...

la parole à l'Association Pour l'Emploi, l'Information, la Solidarité des chômeurs et précaires (APEIS)



Le slogan « *Qui sème la misère récolte la colère* » est bel et bien d'actualité suite aux déclarations incendiaires de Sarkozy, suite à la mort de Ziad Benna et Bouna Traoré dans des circonstances douteuses, suite au **déploiement inconsidéré de forces de l'ordre en tenue de combat pour quadriller les quartiers populaires** et en faire de fait des ghettos, suite aussi et surtout au fait qu'il y a **21% de chômage chez les jeunes des quartiers populaires**, chiffre qui atteint 43% quand ces mêmes jeunes sont issus de l'immigration.

On sait bien qu'en dehors des coups, nous n'avons rien à attendre de la droite, de "ceux d'en face", mais tout au long des réactions dont nous abreuvons les hommes de gauche ayant volonté d'encadrer cette misère, les citoyens redresseurs de torts se voulant compréhensifs, tout au long de leurs appels à la paix sociale, avez-vous remarqué que la troisième personne (« ils », « eux ») est la seule utilisée pour causer d'une colère qui pourtant nous concerne tous ? **Une colère que nous partageons en fait dans notre grande majorité, nous les bannis des feux de la rampe, les exploités, les abandonnés.**

Le pétage de plomb n'est pas « jeune », il est généralisé, bien au-delà de ses conséquences visibles en couleur au journal de 20h, sauf qu'une dépression ou un suicide sont moins spectaculaire qu'un bel incendie.

Quand t'en peux plus, t'explores ... quitte à éclabousser le voisin. Car le temps de la réflexion et de l'analyse est aussi un luxe. Alors on peut en écrire des pages, dire "qu'ils" (ces autres, ces étrangers à nos brillantes analyses autoproclamées) auraient dû faire ci et pas ça,

dire ceci au lieu d'attaquer cela, mais jusqu'à quand va-t-on ignorer notre propre douleur, notre propre envie d'en finir avec une vie de survie ? Et surtout **s'apercevoir que "leur" révolte est NÔTRE, car eux c'est nous, nos enfants, nos frères, cousins, voisins.**

La pensée de classe semble avoir bel et bien disparue du panorama des réflexions d'une gauche qui est moins de masse que de plus en plus « à la masse »... En échange on y retrouve la peur du « gueux », du « voyou », de la « racaille », de la « canaille », du « lumpen », la trouille de ce « prolétariat en haillons » qui grouille sous les pieds de l'honnête salarié-e, prêt- à lui saisir la cheville, lui casser sa bagnole et l'entraîner vers les affres du chômage et de la précarité à tout crin. Ouh le méchant gueux qui ne fait que le jeu du FN, qui tape à côté et préfère cramer les miettes puisqu'il ne peut avoir le gâteau...

... Aujourd'hui tu crames l'institution qui te tend la main, mais c'est pas parce que tu n'as pas de foie gras qu'il faut brûler les toasts !!! Salaud de pauvre, jamais content !

Ah, ce qui embête les politiques et les fabricants de bouc-émissaires, c'est peut-être qu'ils ne savent pas par quel bout récupérer la colère populaire !

"On dit d'un fleuve emportant tout qu'il est violent mais on ne dit jamais rien de la violence des rives qui l'enserrent". Serait-ce trop demander à la gauche que de réveiller sa propre révolte de son sommeil plein de compromis confortables et d'exprimer sa fraternité aux insurgés en se rappelant cette phrase de Bertolt Brecht ?

Etat d'urgence : c'est la guerre sociale !

Jacques Chirac et Dominique de Villepin ont réactivé mardi matin la loi sur l'état d'urgence pour tenter de faire face aux violences avant que le Premier ministre n'annonce, devant les députés, des mesures bidons pour les banlieues. Présidé par le chef de l'Etat, le **Conseil des ministres a adopté un décret d'application de la loi du 3 avril 1955, qui institue l'état d'urgence en France, autorisant notamment des couvre-feux et des perquisitions sans le contrôle d'un juge.** Des décrets d'applications de cette loi n'ont été établis depuis l'Algérie qu'afin de briser la lutte du peuple Kanak en 1985.

Ce texte prévoit, sur simple décision administrative : **couvre feux, perquisitions de jour et de nuit, tribunaux militaires, interdiction de rassemblement, fermeture des cinémas, des théâtres, des cafés, des lieux de réunion, mais aussi contrôle de la presse écrite et radiophonique.**

Cette loi stipule qu'en cas "d'événements présentant, ..., le caractère de calamité publique" :

- ➔ Il sera possible d'interdire "les réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre"
- ➔ "D'interdire le séjour dans les départements concernés" à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics
- ➔ "Le ministre de l'intérieur" et les préfets concernés se voient habilités "à prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature ainsi que celui des émissions radiophoniques, des projections cinématographiques et des représentations théâtrales."
- ➔ Le ministre de l'intérieur pourra ordonner des "perquisitions à domicile de jour et de nuit"
- ➔ Personnes et populations des départements concernés peuvent être assignés à résidence "dans une circonscription territoriale ou une localité déterminée" hors de ces départements

A l'époque le législateur, à peine plus de dix ans après la libération des camps hitlériens, est cependant enclin à se montrer magnanime ; « ..., l'assignation à résidence ne pourra en aucun cas avoir pour effet la création de camps où seraient détenues les personnes visées à l'alinéa précédent. » Ouf ! On l'a échappé belle ! Marianne veille. J'en passe et pas des meilleures...

Sûr qu'on peut s'étonner qu'une telle loi n'ait pas été abrogée, puisque, depuis, bien des "gauches" ont gouverné et deux républiques se sont succédé. Mais qu'on se rassure c'est l'ampleur de la tâche qui les en a découragés, des lois de cette eau se comptent par dizaines.

Tout comme les lambris dorés des palais de la République, c'est le patrimoine du pouvoir d'Etat ; ça se lègue, ça s'hérite ! Pour sûr le suivant le trouvera à leur place... dans l'Arsenal législatif dit-on. Ca peut nous paraître curieux à nous autres que pour ces gens-là gouverner ce soit faire la guerre à l'immense majorité de ceux que l'on gouverne. Et pourtant l'Arsenal du législateur ça ne sert pas à réquisitionner des logements vides.

L'Etat d'urgence s'insère dans un processus gravissime de remise en cause de libertés fondamentales, de violences répétées envers celles et ceux qui résistent : attaques par le GIGN des syndicalistes qui détournent pacifiquement un navire de la SNCM, intervention militaire du GIPN pour expulser les grévistes du centre de tri de Bordeaux/Bègles, destruction du Code du Travail, remise en cause du droit de grève (menaces de réquisition puis grève déclarée illégale) à la Régie des Transports Marseillais, répression des lycéen-ne-s, emprisonnement de faucheurs d'OGM, etc.

MOBILISATION !

La fédération des syndicats SUD-rail, membre de l'Union Syndicale Solidaires, réclame :

- Le retrait de l'état d'urgence
- Le droit à un emploi stable pour tous, l'abolition des Contrats nouvelle embauche et la limitation des C.D.D aux seuls remplacements de personnels temporairement absents
- La lutte contre les discriminations à l'embauche, en particulier dans les « zones franches » où les entreprises, tout en empochant les cadeaux de l'Etat (*suppression d'impôts et de charges sociales*), n'emploient pas les jeunes des quartiers.
- Le développement des logements sociaux et une loi empêchant toute expulsion, sans relogement immédiat et durable
- Le développement des services publics de proximité, des services sanitaires et sociaux, des équipes de prévention spécialisée, de médiation familiale.
- L'augmentation des personnels et des moyens pour l'Education Nationale, afin de lutter contre l'échec scolaire
- La prise en charge par l'Etat et non par les Conseils Généraux et Régionaux, des politiques sociales, sanitaires et éducatives, afin de maintenir une égalité de traitement pour tous, quelque soit le lieu d'habitation
- La vérité sur les circonstances de la mort de Ziad Benna et Bouna Traoré
- La mise en place de lieux pour recréer le dialogue entre les jeunes, les adultes habitants les quartiers et les responsables locaux, l'augmentation des crédits du Fonds d'intervention pour la ville et des subventions aux associations de quartiers

Transports collectifs insuffisants, déshumanisation des gares, emplois de cheminot-e-s supprimé-e-s, embauchages refusés (CDD non renouvelés, psycho bidons, entretiens totalement subjectifs, etc.) ... la direction SNCF a sa part de responsabilité dans la situation actuelle !